

> Mon métier

Le calorifugeur (ou monteur en isolation thermique industrielle) pose ou dépose des matériaux isolants sur des tuyauteries, cuves, appareils... pour les protéger de l'environnement extérieur et éviter les pertes ou gains de chaleur. Il intervient souvent avant les autres corps de métier lors des opérations de maintenance pour leur permettre d'atteindre le matériel sur lequel ils doivent travailler, et dès l'intervention achevée, pour remettre en place le calorifuge.

Dans une centrale nucléaire, le travail du calorifugeur consiste plus particulièrement à intervenir lors des programmes de maintenance ou lors de la construction des installations. Comme il intervient souvent en hauteur, une coopération avec les échafaudeurs est très courante, et ils doivent, ensemble, respecter de nombreuses règles de sécurité.

> QUALITÉS REQUISES

De bonnes aptitudes manuelles, savoir se représenter dans l'espace et construire un objet, de la minutie et de l'initiative, un esprit d'équipe, de la rigueur et une connaissance des règles de sécurité.

Des connaissances minimales liées à la compréhension des phénomènes physiques (thermiques notamment), au dessin technique et/ou au travail des métaux (tôle), au travail avec des outils portatifs et des machines (cintreuse, plieuse...) sont nécessaires.

> PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

La spécialisation de calorifugeage nécessite un apprentissage. Suivant son expérience et sa formation initiale, un calorifugeur peut travailler sur des chantiers plus complexes, et après quelques années d'expérience, évoluer vers un poste de chef d'équipe ou de chef de chantier, ou encore en atelier comme tôlier-traceur. La profession a créé une filière de formation pour accompagner les salariés tout au long de leur carrière en proposant plusieurs niveaux de maîtrise du métier : niveaux 1, 2 et 3, chacun correspondant à une formation et à un certificat de qualification professionnelle.



> FORMATION ET EXPÉRIENCE

Il n'y a pas de diplôme exigé, le recrutement reste basé sur la capacité à travailler en équipe et le goût du travail bien fait. Une première expérience dans l'intérim, la maintenance industrielle ou la chaudronnerie peuvent convenir. Toutefois, la possession d'un CAP/BEP dans les domaines techniques, avec une préférence pour la chaudronnerie et la métallerie, est très appréciée... mais aussi un bac ou un BTS en maintenance ou autres domaines techniques.

Les professionnels de l'isolation thermique industrielle se sont organisés et proposent aujourd'hui plusieurs certificats de qualification professionnelle « Monteur isolation thermique industrielle » niveaux 1, 2 et 3.

> SALAIRE BRUT MENSUEL

(Ces informations sont données à titre indicatif, elles n'engagent d'aucune façon les futurs employeurs)

Débutant: de 1 300 à 1 500 €

Chef d'équipe: de 1 500 à 1 800 €